



Communiqué CGT Muretain Agglo

Prime exceptionnelle pour les agents du Muretain Agglo...un moyen pour acheter la paix sociale ?

Suite au mouvement social des agents du Muretain Agglo soutenus par la CGT, en début d'été 2021, le Président s'était engagé à accorder une prime exceptionnelle pour l'ensemble des agents du Muretain Agglo, afin de les récompenser pour le travail réalisé sur le premier semestre 2021....mais aussi et surtout pour acheter la paix sociale et espérer ainsi casser le mouvement de grève.

Nous ne pouvons bien entendu que nous féliciter de cette décision, qui portera sur l'ensemble des agents, ou presque...

MAIS...

L'attribution de cette prime exceptionnelle n'est que du pur mépris social.

En effet, nous ne pouvons que nous indigner de cette décision de pénaliser les agents qui ont été mis en ASA « Covid » d'office. Ceux qui ont été malades, opérés ou même en accident de service se voient imputés de deux euros par jour d'absence.

De plus, les agents avec les contrats les plus précaires, en grande partie du personnel féminin dont les conditions de travail sont souvent les plus difficiles, et qui n'ont que quelques heures de travail proposées sur notre collectivité, vont percevoir qu'une cinquantaine d'euros alors que c'est ce personnel qui en a le plus besoin.

Que dire des absents de plus de cinquante jours, avec de graves problèmes de santé, qui eux n'auront pas de prime.

L'attribution de cette prime exceptionnelle est un non-sens : Elle récompense la présence et non le travail.

L'attribution de cette prime exceptionnelle nous fait nous dresser contre sa philosophie :

Pour la CGT, le système des primes renforce l'arbitraire, justifie les discriminations et va à l'encontre des valeurs de transparence, d'équité et de neutralité. L'intérêt général et la qualité des services publics passent par une revalorisation de nos salaires et non par une « prime de charité ». Notre dignité n'est pas à vendre !

La CGT revendique l'ouverture de négociations pour l'attribution de cette prime pour tous et sans condition lors d'instances plénières.

La CGT revendique l'harmonisation et la revalorisation des différents régimes indemnitaires du Muretain Agglo par la poursuite du travail engagé sur le RIFSEEP.

La CGT revendique l'amélioration des contrats dits précaires et la titularisation de tous les agents.